COMMUNE de CORMERAY (Commune de l'Agglomération Blaisoise)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze du mois d'Avril à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle du Conseil de CORMERAY sous la présidence de Joël PASQUET, Maire.

Date de Convocation: 01/04/2023

Nombre de conseillers en exercice : 17 Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents: Joël PASQUET (Maire), Eric MARTINET (Maire-adjoint), Evelyne TROISPOUX (Maire-adjoint), Bertrand BRIOT, Marie-Line BLANCHET, Jérôme CLIMENT, Eliane HENRIOT, Patricia LEHOUX, Pascale PASQUET, Daniel RENVOIZE.

Absents excusés :

Jean-Michel BLAITEAU qui donne procuration à Bertrand BRIOT Jean-Louis MARTINEZ qui donne procuration à Patricia LEHOUX Jennifer REVELUT qui donne procuration à Marie-Line BLANCHET

Absents: Jean-Ephrem MILLIASSEAU

Evelyne BASTIDE

Isabelle CHAMPION-POIRETTE

Cédric IWANCZUK

1) Désignation d'une secrétaire de séance.

Evelyne TROISPOUX est désignée comme secrétaire de séance

- 2) Rappel des actes pris dans le cadre de la délégation de pouvoir du Conseil au Maire
 - RAS
- 3) Approbation du procès-verbal du Conseil du 30/03/2023

L'approbation du procès-verbal du Conseil du 30/03/2023 est reportée

- 4) Délibération 2023-07B portant sur l'approbation du Compte de Gestion du Trésorier
 - M. Joël PASQUET, Maire, soumet au conseil municipal le rapport suivant :
 - M. Pierre-Loup DEVOS, receveur municipal, m'a transmis le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2022.

Je vous invite à approuver ce compte de gestion avec lequel notre compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

Budget principal		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Réalisations (a)	123 812,14 €	993 533,73 €	1 117 345,87 €
Dépenses	Réalisations (b)	445 720,66 €	793 338.47 €	1 239 059,13 €
Résultat propre	e de l'exercice (c=a-b)	- 321 908,52 €	200 195,26 €	- 121 713,26 €
Résultat de clôture exercice 2021 (d)		253 448,33 €	386 358.02 €	609 806,35 €
Part affectée à l'investissement (e)				
Résultat de clô	ture 2022 (f=c+d-e)	- 68 460,19 €	586 553.28 €	518 093,09 €

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-12 et L.2121-31. Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable,

Après avoir entendu le rapport de Joël PASQUET, Maire

Après en avoir délibéré,

à l'unanimité

Approuve le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2022 établi par M. le receveur municipal.

5) Délibération 2023-008 – portant sur l'adoption du Compte administratif 2022

Joël PASQUET, maire, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Le compte administratif communal de l'exercice 2022, vous a été remis. Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce document retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice. Ce compte administratif illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées et les services rendus à la population, et témoigne de la santé financière de notre commune.

En application de l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal élit un président de séance ad hoc pour débattre et voter le compte administratif.

Daniel RENVOIZE, rapporte le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par M. Joël PASQUET, Maire.

Daniel RENVOIZE Président de séance.

Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2022, qui est résumé par les tableaux ci-joints.

Constate pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

INVESTISSEMENT

Depenses Realise	Dépenses	Réalisé :	445 720.66 €
------------------	----------	-----------	--------------

Reste à réaliser 0.00 €

Reste à réaliser 0.00 €

FONCTIONNEMENT

Reste à réaliser 0.00 €

Reste à réaliser 0.00 €

RESULTAT DE L'EXERCICE

Investissement : - 321 908,52 € Fonctionnement : + 200 195,28 € Résultat global : - 121 713,26 €

REPORTS DE L'EXERCICE N-1

Investissement : + 253 448,33 € Fonctionnement : + 386 358,02 € Résultat global : + 639 806,35 €

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Investissement : - 68 460,19 € Fonctionnement : + 586 553.28 € Résultat global : + 518 093.09 €

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31,

Vu le budget primitif 2022 adopté par délibération du conseil du 07 Avril 2022,

Vu la décision modificative n°1 approuvée par délibération du conseil du 21 Juil. 2022,

Vu la décision modificative n°2 approuvée par délibération du conseil du 10 Nov. 2022,

Vu la décision modificative n°3 approuvée par délibération du conseil du 30 Mars. 2023,

Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2022 présenté par le receveur municipal,

Après avoir entendu en séance le rapport de Daniel RENVOIZE Président de séance.

M. le Maire ayant quitté la séance,

Après en avoir délibéré,

à l'unanimité

Approuve le compte administratif de la commune pour l'exercice 2022 du budget principal

6) <u>Délibération 2023-009</u> – portant sur l'affectation des résultats 2022

M. Joël PASQUET, Maire, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **586 553.28** Euros.

En application de l'instruction budgétaire et comptable M 14, il convient de décider de l'affectation du résultat de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2022 du budget principal de notre commune

A) Résultat de l'exercice

+ 200 195,26 Euros + 386 358.02 Euros

B) Résultats antérieurs reportés :

C) Résultats à affecter en fonctionnement :

586 553,28 Euros

Je vous propose d'affecter le résultat de la manière suivante :

D) Affectation en réserve R 1068 E) Report en fonctionnement R 002 68 460,19 Euros

518 093,09 Euros

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-5, R 2311-11 et R.2311-12.

Vu le compte administratif 2022 du budget principal de la commune, approuvé par délibération du conseil municipal du 11 Avril 2023,

Après avoir entendu en séance le rapport de Joël PASQUET, Maire

Après en avoir délibéré,

à l'unanimité

Décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2022 de la façon suivante

Affectation en réserve R 1068 Report en fonctionnement R 002 68 460,19 Euros 518 093,09 Euros

7) Délibération 2023-010 – portant sur la reprise des restes à réaliser

Joël PASQUET, Maire, présente au Conseil le montant des restes à réaliser en dépenses et en recettes aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

Le résultat global de clôture 2022 du budget principal est donc de + 518 093,09 €.

Reste à réaliser en recettes de fonctionnement	0.00 €
Reste à réaliser en dépenses de fonctionnement	0.00 €
Reste à réaliser en recettes d'investissement	0.00€
Reste à réaliser en dépenses d'investissement	0.00 €

Le résultat de clôture (prenant en compte les restes à réaliser) est donc de + 518 093,09 €.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, M. Joël PASQUET, Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par

à l'unanimité

Décide de reprendre dans le budget 2023

Le Reste à réaliser en recette d'investissement de 0.00 €

8) Délibération 2023-011 – portant sur l'adoption du Budget primitif 2023

Mesdames et Messieurs les conseillers, je vous invite à adopter le budget primitif 2023 de notre commune qui se compose uniquement d'un budget principal.

Je vous résume ainsi les principales orientations de ce budget :

« Cette année nous allons continuer le projet global d'aménagement de la commune et tous les investissements que nous allons faire vont s'inscrire dans ce projet :

Aménagement des bâtiments publics

La réfection de la voirie

Amélioration de la sécurité des personnes et des biens

Développement économique de la commune »

Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui vous a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur,

En M57, Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante peut autoriser le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites qu'elle fixera. Budget principal,

Equilibre Général

	Dépenses			Recettes		
	Opérations réelles	Virt à la section d'invest.	Total	Opérations réelles	Résultat reporté	Total
Section de fonctionnement	892 507,00 €	685 050,22 €	1577 557,22 €	1 059 464,13 €	518 093,09 €	1 577 557,22 €
		Solde exec. négatif reporté			Virt de la section de fonctionnement	
Section d'investissement	850 221,22 €	68 460,19 €	918 681,41 €	233 631,41 €	685 050,22 €	918 681,41 €
Reste à réaliser N-1					0,00 €	0,00€
Total	1 742 728,22 €	753 510,41 €	2496 238,63 €	1 293 095,54 €	1 203 143,31 €	2 496 238,63 €

Répartition par chapitres

Section de fonctionnement - dépenses							
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total			
011	Charges à caractère général	330 710,00 €		330 710,00 €			
012	Charges de personnel et frais	291 040,00 €		291 040,00 €			

	assimilés			
014	Atténuations de	6 276,00 €		6 276,00 €
	produits			
65	Autres charges de	244 350,00 €		244 350,00 €
	gestion courante			
66	Charges financières	19 631,00 €		19 631,00 €
67	Charges	500,00 €		500,00 €
	exceptionnelles			
68	Dotation aux	0,00 €		0,00€
	provisions			
023	Virement de la		685 050,22 €	685 050,22 €
	section			
	d'investissement			
042	Dotation aux amort.		0,00€	0,00€
Total		876 471,00 €	685 050,22 €	1 577 557,22 €

Section de fonctionnement - recettes							
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total			
013	Atténuation de	19 000,00 €		19 000,00 €			
	charges						
70	Produits de services	74 438,00 €		74 438,00 €			
73	Impôts et taxes	617 245,13 €		617 245,13 €			
74	Dotations,	325 781,00 €		325 781,00 €			
	subventions						
75	Autres produits de	23 000,00 €		23 000,00 €			
	gestion						
77	Produits exceptionnels	0,00€		0,00 €			
Total 1		1 059 464,73 €		1 059 464,73 €			
	Restes à réaliser (N-1)						
R 002	Résultats reportés	518 093,09 €		518 093,09 €			
Total 2	·	1 577 557,22 €		1 577 557,22 €			

Section d'investi	issement - dépenses			
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
20	Immobilisations	30 000,00 €		30 000,00 €
	incorporelles			
204	Subventions	0 €		0 €
	d'équipement			
	versées			
21	Immobilisations	720 057,93 €		720 057,93 €
	corporelles			
23	Immobilisations en	0,00€		0,00 €
	cours			
16	Emprunts et dettes	100 163,29 €		100 163,29 €
	assimilées			
Total 1		850 221,22 €		850 221,22 €
041	Opérations			
	patrimoniales			
	Restes à réaliser N-			
	1			
D 001	Solde d'exécution		68 460,19 €	68 460,19 €
	négatif reporté			
Total 2		850 221,22 €	0,00 €	918 681,41 €

Section d'investiss	ement - recettes			
Chapitres	Intitulés	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
13	Subventions	126 821,00 €		126 821,00 €
	d'investissement			
16	Emprunts et dettes	0€		0 €
	assimilées			
21	Immobilisations	0€		0 €
	incorporelles			
24	Cessions	0,00€		0,00 €
	d'Immobilisations			
10	Dotations, fonds	106 810,19 €		106 810,19 €
	divers et réserves			
165	Dépôts et	0,00€		0,00€
	cautionnement reçu			
021	Virement de la		685 050,22 €	685 050,22 €
	section de			
	fonctionnement			
040	Opérations d'ordre		0,00€	0,00 €
	de transferts entre			
	sections			
041	Opérations			
	patrimoniales			
Total		233 631,19 €	685 050,22 €	918 681,41 €

Le Conseil Municipal,

Vu le code des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de Evelyne TROISPOUX Maire-Adjoint,

Après en avoir délibéré,

à l'unanimité

Adopte le budget primitif 2023 de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT,

Autorise le maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,5 % - Investissement : 7 ;5 %

9) Point sur les autres dossiers en cours et infos diverses

- o Travaux vestiaires du foot
 - la réfection du plancher des vestiaires du foot est terminée.
- o Audit concernant l'église
 - Un devis pour effectuer des sondages et pour réaliser un diagnostic sur la stabilité des fondations de l'église a été demandé.
- Acquisition du camion tribenne
 - Le mandatement va être réalisé des que le nouveau budget aura été rendu exécutoire

10) Questions et infos diverses

Le Conseil est levé à 21h20

Liste des délibérations prises lors de la séance du Comité Municipal du 11/04/2023

Date du Conseil	Numéro	Objet de la délibération
11/04/2023	2023-007B	Délibération portant sur l'approbation du compte de gestion 2022.
11/04/2023	2023-008	Délibération portant sur l'adoption du compte administratif 2022.
11/04/2023	2023-009	Délibération portant l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2022.
11/04/2023	2023-010	Délibération portant sur la reprise des restes à réaliser dans le budget 2023
11/04/2023	2023-011	Délibération portant sur le vote du Budget Primitif 2023.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 11/042023

Signatures Signatures

	Signatures		Signatures
Joël PASQUET Maire		Eric MARTINET (Maire-adjoint)	
Evelyne TROISPOUX (Maire-adjoint)		Jean-Michel BLAITEAU (Maire-adjoint)	
Evelyne BASTIDE (Conseillère)		Marie-Line BLANCHET (Conseillère)	
Bertrand BRIOT (Conseiller)		Isabelle CHAMPION- POIRETTE (Conseillère)	
Jérôme CLIMENT (Conseiller)		Eliane HENRIOT (Conseillère)	
Cédric IWANCZUK (Conseiller)		Patricia LEHOUX (Conseillère)	
Jean-Louis MARTINEZ (Conseiller)		Jean-Ephrem MILLIASSEAU (Conseiller)	
Pascale PASQUET (Conseillère)		Daniel RENVOIZE (Conseiller)	
Jennifer REVELUT (Conseillère)			